



Programme Écoles Vertes



Financé par
l'Union européenne

Réunion d'information — Session GIN24002-10181

Lundi 17 août 2026 · 11h00 · Conakry /

Microsoft Teams

Agence belge de développement

enabel.be



Pourquoi ce programme?



SANITA 1 & 2

138 enseignants formés
37 écoles (SANITA 1)
25 écoles (SANITA 2)
Modules pédagogiques validés



Évaluation 2025

93 % des élèves se sentent responsables
82 % souhaitent continuer
49 % trient régulièrement



Limites identifiées

Formation trop courte
Supports insuffisants
Pas d'ancrage culturel
Absence de suivi institutionnel

Source : Rapport d'évaluation externe indépendant — juin 2025



Appel de propositions:

**PROGRAMME ÉCOLES VERTES :
RENFORCER LA GESTION DES DÉCHETS,
LA VALORISATION ET LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE
PAR DES ACTIONS D'ÉDUCATION, DE
GOUVERNANCE, DE CULTURE ET DE
MOBILISATION COMMUNAUTAIRE**



Le concept des écoles vertes pour et dans les villes propres et durables

L'« École Verte » est bien plus qu'une école propre. C'est un point de départ pour transformer tout un quartier. Elle rassemble élèves, enseignants, parents et communauté autour d'un objectif commun : rendre leur environnement plus propre, plus sain et plus durable. À travers des actions du quotidien, l'école devient un exemple visible qui inspire et entraîne les familles et les habitants bien au-delà de ses murs. (p6/22)



Les objectifs et les résultats

Objectif spécifique:

Les élèves, enseignant.e.s et habitant.e.s adoptent des comportements durables en matière de gestion des déchets, de salubrité et d'action climatique, afin de participer à l'amélioration du cadre de vie dans leurs écoles et quartiers.

R1 Les enseignant.e.s sont formé.e.s, renforcé.e.s et certifié.e.s IRE en éducation et gestion en matière de gestion de déchets et l'environnement durable dans toutes les écoles participantes (SANITA 1, 2 et nouvelles).

R2 Écoles ciblées sont gérées selon les principes d'une école verte et impliquent les familles. Elles sont dotées d'un système opérationnel de gestion et de valorisation des déchets.

R3 Les élèves des écoles ciblées sont formés aux bonnes pratiques d'hygiène, d'assainissement ainsi qu'à la gestion et à la valorisation durable des déchets, de manière continue et pérenne.



Les lots

LOT 1 — Grand Conakry

Budget :
160 000 EUR -190 000 EUR

 Durée : 18 à 24 mois

Min. 30 écoles avec
un pourcentage des écoles
SANITA 1&2 renforcées

LOT 2 — Kindia

 Kindia · Damakhaniya
Friguiagbé

Budget :
70 000 EUR - 80 000 EUR

 Durée : 12 à 18 mois

Min.12 nouvelles
écoles couvertes

**TOTAL : 270 000 EUR pour les 2
lots**



Principes directeurs pour la formulation de l'action

Une approche cohérente et contextualisée

Deux dimensions transversales:

- **Genre et inclusion:** l'action doit garantir la participation active et équitable des femmes et des filles à tous les niveaux.
- **Innovation et adaptation au contexte et à la culture locale guinéenne :** le soumissionnaire est encouragé à proposer des approches originales



Points d'attention de la proposition technique

- Couvrir et appropriation de toutes les types d'activités:
 - Enseignement et apprentissage
 - La gouvernance scolaire
 - L'aménagement et mobilisation communautaire
 - Capitalisation
- Motiver et détailler la sélection et nombres d'écoles bénéficiaires avec diversification de trajets d'écoles vertes
- Synergie avec les cas pilotes à Ratoma (Bambéto-Kakimbo), Lambangy (Simambossia) et Kindia : rôle d'école dans l'élaboration participative d'un PAD



Points d'attention de recevabilité de la proposition

- Utiliser les formulaires de proposition, de budget et de cadre logique correct **(Les modèles ont changé avec la procédure)**
- Les références: justification sur base d'une attestation de bonne fin ou de bonne exécution pour chaque expérience **(SVP: Si pas d'attestations merci de ne pas soumettre de demande).**
- Le(s) codemandeur(s) doit(en)t satisfaire aux critères de recevabilité qui s'appliquent au demandeur lui-même **(cf. 2.1.1) à l'exception des critères F et max 2 codemandeurs).**



Calendrier mis à jour:

	Date	Heure*
Réunion d'information en ligne en cliquant sur le lien :	Ludi 17 août 2026	11h00
Date limite pour les demandes d'éclaircissements à l'autorité contractante	Mercredi 26 août 2026	-
Dernière date à laquelle les clarifications sont publiées par Enabel	Mercredi 09 septembre 2026	-
Date limite de soumission des propositions	Vendredi 25 septembre 2026	12h00
Demande certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion (voir 2.1.1 (2))	Vendredi 02 octobre 2026	-
Réception certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion	Vendredi 09 octobre 2026	
Analyse organisationnelle des demandeurs dont la proposition a été retenue.	Lundi 12 octobre 2026	-
Notification de la décision d'octroi et transmission de la convention de subsides signée	Lundi 26 octobre 2026	-
Signature de la convention de subsides par le bénéficiaire contractant	Au plus tard 15 jours après notification de l'octroi	-



Contact : diariou.sow@enabel.be | **cc :** saliou.balde@enabel.be | **Dossier complet** : www.enabel.be

Adresse de dépôt : **Enabel, Agence Belge de Coopération Internationale**
Immeuble Koubia, 3ème étage, Appartement 301
Camayenne, commune de Dixinn, Conakry,
République de Guinée.



Récap: la note conceptuelle disparaît

Les changements de procédure concentrent l'effort de demande sur une seule échéance.

POINT DE COMPARAISON	APPEL INITIAL · 10034	RELANCE · 10181
Architecture-Procédure	Deux phases : note conceptuelle, puis proposition sur invitation.	Une seule phase : proposition complète et annexes soumises ensemble
A fournir/préparer	Note conceptuelle de 3 pages ; budget détaillé seulement en phase 2.	Proposition, budget, cadre logique, déclarations et annexes dès le dépôt.
Échéance principale	Note conceptuelle : 20 juil. 2026, 12h. Proposition : 7 sept. 2026	Proposition complète : 25 sept. 2026, 12h, heure de Conakry.
Information / questions	Réunion : 26 juin. Questions : 9 juil. Clarifications : 10 juil. 2026.	Réunion : 17 août. Questions : 26 août. Clarifications : 9 sept. 2026.
Lieu de dépôt	Bureaux SANITA 3 à Kipé, près de l'Hôtel Tourisme.	Immeuble Koubia, 3e étage, appart. 301, Camayenne — Dixinn. (Attention: Signez le registre de réception)



Relance : accès assoupli, exigences renforcées

Les seuils financiers, partenariaux et de résultats doivent être réintégrés dans chaque dossier

POINT DE COMPARAISON	APPEL INITIAL · 10034	RELANCE · 10181
Montant du subside	Maximum : 190 k€ (lot 1) ; 80 k€ (lot 2). Aucun minimum indiqué.	Minimum ajouté : 160 k€ (lot 1) ; 70 k€ (lot 2). Maximums inchangés. (Les propositions en deçà du montant minimum ne sont pas recevables)
Recevabilité — ancienneté	Critère : demandeur établi ou représenté en Guinée depuis au moins 2 ans.	Critère assoupli : ancienneté ramenée à au moins 1 an.
Codemandeurs	Un ou plusieurs ; mêmes critères que le demandeur ; participation à plusieurs demandes permise.	Maximum 2 ; critères F non applicables ; une seule demande et convention par lot.
Parents impliqués	Cibles : 140 parents au lot 1 ; 60 au lot 2.	Cibles relevées à 240 (+100) au lot 1 et 90 (+30) au lot 2.
Sélection	Filtre note conceptuelle : 30/50, puis proposition notée sur 100.	Évaluation directe sur 100 ; élimination si capacité <12/20 ou un sous-critère = 1/5 ; optimisation possible.